

INFO N°: 138

CONSEIL MUNICIPAL du 30 AVRIL 2010

INDEMNITE DE BUDGET

Comme la loi le permet, l'indemnité annuelle de budget (28.15 € brut) sera versée à l'agent du Trésor chargé des affaires comptables de la commune.

COMPTES DE GESTION 2009

Le conseil municipal approuve les comptes de gestion de l'exercice 2009 établis par le comptable public, en tous points conformes avec la comptabilité communale.

SIEGE SOCIAL DU SICTOM VAL DE SAONE

Le conseil municipal accepte le transfert du siège social du SICTOM à Scey-Sur-Saône.

PERIMETRE SYNDICAL DU SIED 70

Le conseil municipal accepte l'adhésion de la commune de Sauvigney-les-Pesmes au Syndicat Intercommunal d'Electricité de la Haute-Saône.

LIGNE FERROVIAIRE MULHOUSE – PARIS

Le conseil municipal apporte son soutien à la motion de la CCAV pour le maintien et la qualité d'un service grande ligne sur la ligne ferroviaire de Paris à Mulhouse, via Vesoul.

INFORMATIONS

MISSION LOCALE

La Mission Locale Espace Jeunes du bassin d'emploi de Vesoul, c'est :

Après des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire ou universitaire : une aide et un accompagnement personnalisé pour trouver un emploi, une formation ou définir un projet professionnel ; huit conseillères et la mise en place d'aides financières et de mesures, procédés, contrats destinés à aider les jeunes dans leur parcours ;

Après des entreprises : un pôle d'information sur les dispositifs d'aide à l'emploi et à l'embauche des jeunes ;

appui et conseil pour les procédures de recrutement et recherche de personnel adapté...

Mission Locale Espace Jeunes – 03 84 76 38 19

29 bd Charles de Gaulle à Vesoul – du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h (sauf mardi matin).

TRANQUILLITE VACANCES

Durant vos absences (vacances,...) les services de police ou de gendarmerie peuvent à votre demande, surveiller votre domicile ou votre commerce.

Avant votre départ, inscrivez-vous auprès de votre brigade de gendarmerie – Tél : 03 84 78 72 17.

CARTES JEUNES

Le dispositif des cartes « avantages jeunes » est reconduit en 2010 pour les jeunes nés entre le 1^{er} janvier 1989 et le 31 décembre 1999.

La distribution se fera début septembre.

« PAC EUREKA » LA MEMOIRE RETROUVEE

La Mutualité Sociale Agricole propose aux plus de 50 ans, quelque soit leur régime d'assurance maladie, un programme d'activation cérébrale intitulé « PAC EUREKA ». Ce programme, dans une ambiance amicale et détendue, permet d'entretenir et de dynamiser sa mémoire. Finis les trous de mémoire ou les oublis, causes de désagréments !

Un groupe est constitué de 15 personnes environ, qui se retrouvent une fois par semaine, pendant 15 séances de 2 heures, pour faire travailler leur mémoire visuelle et auditive à travers une large variété de jeux.

La MSA vous invite à une présentation de ce programme le

Judi 17 juin à 14 h

à la salle des fêtes de Villers-le-Sec

A l'issue de cette réunion d'information ouverte à tous, si le nombre d'inscriptions est suffisant, une session sera mise en place à la mairie de Villers-le-Sec à l'automne prochain.

RECTIFICATIF HORAIRES MEDIATHEQUE

Mercredi : 10 h 30 à **11 h 30** (période scolaire)

Vendredi : 15 h 00 à 17 h 00 Samedi : 13 h 30 à 14 h 30